RCS : CLERMONT FERRAND
Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00445
Numéro SIREN : 333 313 633
Nom ou dénomination : BAUVAL

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2019 sous le numéro de dépôt 9441

Greffe du tribunal de commerce de Clermont-Ferrand

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 13/09/2019

Numéro de dépôt : 2019/9441

Déposant :

Nom/dénomination : BAUVAL

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 333 313 633

N° gestion : 2000 B 00445

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

(1) **BILAN - ACTIF** — **DGFiP N° 2050 2019**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DEPOT N° 19B09641

Désignation de l'entreprise SAS BAUVAL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 2 rue DES SARAILLIERES 63570 BRASSAC-LES-MINES — DU 13 SEP. 2019 — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 3 3 3 1 3 6 3 3 0 0 0 2 1 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2018

CERTIFIÉ CONFORME

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 485	AG	7 485	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	10 209	AO	10 209	
	Constructions	AP	181 637	AQ	138 668	42 968
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	990 138	AS	951 191	38 946
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 051 085	AU	945 366	105 719
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	1	BE		1
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	83 772	BI		83 772
	TOTAL (II)	BJ	2 324 329	BK	2 052 922	271 407
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	7 386	BM		7 386
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	1 210 951	BU		1 210 951
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	95 877	BY	1 016	94 861
	Autres créances (3)	BZ	295 501	CA		295 501
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 399 128	CE		1 399 128
	Disponibilités	CF	123 848	CG		123 848
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	8 004	CI		8 004
	TOTAL (III)	CJ	3 140 698	CK	1 016	3 139 682
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 465 028	1A	2 053 938	3 411 090

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUVAL — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 45 000)	DA	45 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 573
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	209 999
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	736 383
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	745 961
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées*	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 741 918
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	319 897
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	5 030
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	774 896
	Dettes fiscales et sociales	DY	562 276
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 574
	Autres dettes	EA	1 000
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	4 496
	TOTAL (IV)	EC	1 669 171
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 411 090

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 615 775
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	161 110

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUVAL — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	26 146 036	FB		FC	26 146 036	
	Production vendue biens *	FD	9 319	FE		FF	9 319	
	Production vendue services *	FG	332 151	FH		FI	332 151	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	26 487 507	FK		FL	26 487 507	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	18 879	
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 188	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	26 512 574	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	21 938 951	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(50 545)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	26 001	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(2 706)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 480 786	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	260 318	
	Salaires et traitements*					FY	1 311 704	
	Charges sociales (10)					FZ	326 346	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux amortissements*					GA	95 246	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 016	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3 100	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	25 390 218	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 122 355	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	7 875	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	31 781	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	39 656	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 611	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	4 611	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	35 044	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 157 400	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

(4) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)** DGFiP N° 2053 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BAUVAL — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 575
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	27 050
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	33 625
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	33 625
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	135 261
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	309 804
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	26 585 857
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	25 839 895
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	745 961

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	16 942
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes		843
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 732
Transfert de charges		27 050

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

SOCIETE : SAS BAUVAL

ANNEXE DE BASE

EXERCICE : 31 Décembre 2018

ELEMENTS		PRODUITS	NON PRODUIT	
			N/S	N/A
I	REGLES & METHODES COMPTABLES			
I - 1	. Méthodes d'évaluation	X		
I - 2	. Calcul des amortissements et provisions	X		
I - 3	. Changement de méthode	X		
I - 4	. Dérogations	X		
I - 5	. Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	X		
I - 6	. Autres éléments significatifs			X
II	COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN & AU COMPTE DE RESULTAT			
II - 2	Etat de l'actif immobilisé	X		
II - 3	Etat des amortissements	X		
II - 4	Etat des provisions	X		
II - 5	Etat des échéances, des créances & dettes	X		
II - 6	Informations & commentaires sur :			
II - 6 - 1	Eléments relevant de plusieurs postes du bilan			X
II - 6 - 2	Réévaluation			X
II - 6 - 3	Frais d'établissement			X
II - 6 - 4	Frais de recherche & développement			X
II - 6 - 5	Fonds commercial			X
II - 6 - 6	Intérêts immobilisés			X
II - 6 - 7	Intérêts/éléments de l'actif circulant			X
II - 6 - 8	Différence d'évaluation/éléments fongibles de l'actif circulant			X
II - 6 - 9	Avances aux dirigeants			X
II - 6 - 10	Produits à recevoir	X		
II - 6 - 11	Charges à payer	X		
II - 6 - 12	Charges & produits constatés d'avance	X		
II - 6 - 13	Charges à répartir/plusieurs exercices			X
II - 6 - 14	Composition du capital social	X		
II - 6 - 15	Parts bénéficiaires			X
II - 6 - 16	Obligations convertibles			X
II - 6 - 17	Ventilation du chiffre d'affaires net		X	
II - 6 - 18	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X	
III	ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES INFORMATIONS			
III - 7	Crédit bail			X
III - 8	Engagements financiers	X		
III - 9	Dettes garanties par des sûretés réelles	X		
III - 10	Incidences des évaluations fiscales dérogatoires			X
III - 11	Accroissement & allégement de la dette future d'impôt		X	
III - 12	Rémunération des dirigeants	X		
III - 13	Effectif moyen		X	
III - 14	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société			X
III - 15	Liste des filiales et participations			X
IV	AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS			X

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

SOCIETE : SAS BAUVAL

Document I

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles généralement applicables en la matière, dans le respect du règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable applicable à la clôture de l'exercice et du principe de prudence. Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices

I-1 Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des biens inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Stocks et en cours

Les stocks ont été inventoriés par et sous la responsabilité de l'entreprise.

Nous avons cependant veillé à ce que les méthodes utilisées ne fassent pas apparaître de survaleur.

Les frais financiers ont été exclus de la valorisation des stocks.

Les marchandises en provenance des centrales d'achats sont évaluées au dernier coût d'achat de l'exercice, la rotation des stocks permettant d'assimiler les marchandises restant au dernier jour de l'exercice aux dernières livraisons reçues.

Les marchandises en provenance d'autres fournisseurs sont évaluées, soit au dernier coût d'achat de l'exercice pour les mêmes motifs que précédemment exposés, soit en appliquant au prix de vente un coefficient tenant compte de la marge et des taxes applicables au produit considéré.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais accessoires (droit de mutation, honoraires, frais d'acte, ...) nécessaires à la mise en état de ces biens.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation a été constatée chaque fois que le recouvrement des créances était compromis.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

I-2 Calcul des amortissements et des provisions

L'amortissement des actifs immobilisés est calculé sur les durées normales d'utilisation, soit selon le mode linéaire, soit selon le mode dégressif, en conformité avec les règles et principes comptables applicables à ce jour.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été appréciés à la valeur actuelle, et ont fait si nécessaire, l'objet de provisions pour dépréciation .La durée et les modes utilisés pour l'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivants :

	DUREE	MODE
Installations générales, agencements	5 à 20 ans	linéaire
Matériel outillage	4 à 8 ans	linéaire
Mobilier bureau	3 à 10 ans	Linéaire et dégressif
Matériel de transport	4 ans	Linéaire

Le tableau 2056 N décrit l'état de ces provisions lorsqu'elles existent.

I-3 Changement de méthode

Aucun changement de méthode est à signaler.

I-4 Dérogations

Aucune dérogation n'a été faite aux règles générales applicables.

I-5 Informations complémentaires

Le crédit d'Impôt Compétitivité EMPLOI (CICE) calculé au titre de l'année 2018 a fait l'objet d'une comptabilisation dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, pour un montant total de 77 498 euros. Le CICE a été comptabilisé, comme cela est préconisé, au crédit du compte 649000 et il apparaît en diminution des frais de personnel.

Le CICE de 2017 a été utilisé pour améliorer le fonds de roulement de l'entreprise.

L'évaluation de la charge future théorique pour l'indemnité de départ à la retraite conduit à un montant non significatif.

Aucune autre information complémentaire ne semble devoir être donnée pour respecter le principe de l'image fidèle.

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

Document II - 2

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur Brute début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur Brute fin exercice
Immobilisation Incorporelles	7 486			7 486
Immobilisations Corporelles	2 258 721	4 751	30 401	2 233 071
Immobilisations Financières	82 032	1 742		83 774
TOTAUX	2 348 238	6 493	30 401	2 324 330

Document II - 3

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Amortissement début exercice	Augmentation	Diminution	Amortissement fin exercice
Immobilisations Incorporelles	7 486			7 486
Immobilisations Corporelles	1 950 190	95 247		2 045 437
TOTAUX	1 957 676	95 247		2 052 922

Document II - 4

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Provision pour dépréciation	1 937	1 016	1 937	1 016
TOTAUX	1 937	1 016	1 937	1 016

Document II - 5

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Autres	83 772		83 772
Clients	95 878	95 878	
Etat	50 287	50 287	
Débiteurs divers	245 214	245 214	
Charges constatées d'avance	8 004	8 004	
TOTAUX	483 156	399 384	83 772

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A +1 an & 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	319 898	266 502	53 396	
Emprunts et dettes financières divers	5 030	5 030		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	774 896	774 896		
Dettes fiscales & sociales	562 277	562 277		
Dettes sur immobilisations	1 574	1 574		
Autres dettes	1 001	1 001		
Produits constatés d'avance	4 496	4 496		
TOTAUX	1 669 172	1 615 776	53 396	

Document II - 6 - 10

PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Client Factures à établir	44 008
Autres créances	141 520
Disponibilité	3 980
TOTAUX	189 509

Document II - 6 - 11

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédits	225
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	170 635
Dettes fiscales et sociales	386 712
TOTAUX	557 572

Document II - 6 - 12

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges & produits d'exploitation	8 004	4 486
TOTAUX	8 004	4 486

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

Document II - 6 - 14

CAPITAL SOCIAL

Montant du capital	45 000
Nombre d'actions composant le capital social	3 000
Nominal des actions	15

Document III - 8

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Intérêts sur emprunt	2 585
TOTAUX	2 585

Engagements reçus	Montant
Caution des dirigeants sur emprunt	158 561
TOTAUX	158 561

Document III - 9

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Postes du bilan	Montant
Nantissement du fonds de commerce	158 561
TOTAUX	158 561

Document III - 12

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner des rémunérations individuelles.

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

D M G D

Société de Commissariat aux Comptes

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Raphaël ALDIGIER
David NOBREGA
Stéphane VALANTIN
Eric PARISET
Vincent REY
Julien PAGES

N/Réf :

Objet :

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE 2018

(01.01.2018 au 31.12.2018)

BAUVAL

Société par actions simplifiée au capital de 45 000 euros

Siège Social : 2 rue des Saraillères
63 570 BRASSAC LES MINES

R.C.S. CLERMONT-FERRAND 333 313 633

SIRET 333 313 633 00021 - CODE APE 47.11D

1 Avenue d'Aiguilhe – 43000 LE PUY-EN-VELAY – Tél : 04.71.05.69.45 / Fax : 04.71.05.92.05
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros – 424 879 161 RCS LE PUY EN VELAY – APE 6920 Z – Siret 424 879 161 00018
Inscrite au tableau de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de la Cour d'Appel de RIOM

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

D M G D

Société de Commissariat aux Comptes

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Raphaël ALDIGIER
David NOBREGA
Stéphane VALANTIN
Eric PARISET
Vincent REY
Julien PAGES

N/Réf :

Objet :

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2018

BAUVAL

Société par actions simplifiée au capital de 45 000 euros

Siège Social : 2 rue des Saraillères
63 570 BRASSAC LES MINES

R.C.S. CLERMONT-FERRAND 333 313 633

SIRET 333 313 633 00021 - CODE APE 47.11D

EXERCICE SOCIAL : du 01.01.2018 au 31.12.2018

1 Avenue d'Aiguilhe – 43000 LE PUY-EN-VELAY – Tél : 04.71.05.69.45 / Fax : 04.71.05.92.05
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros – 424 879 161 RCS LE PUY EN VELAY – APE 6920 Z – Siret 424 879 161 00018
Inscrite au tableau de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de la Cour d'Appel de RIOM

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2018

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ***« SAS BAUVAL »,*** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des stocks de marchandises. Ces éléments sont comptabilisés conformément aux règles et méthodes indiquées dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441.6-1 dudit Code ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

Responsabilités du commissaire aux comptes relatif à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à LE PUY EN VELAY
Le 29/05/2019

Pour la SARL D.M.G.D
Commissaire aux Comptes

Raphaël ALDIGIER
Commissaire aux Comptes co-gérant

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

ANNEXE : « Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes »

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

	Brut	Amortisseme Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	7 486	7 486		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	10 210	10 210		423
Constructions	181 638	138 669	42 969	54 349
Installations techniques, matériel et outillage industriels	990 138	951 192	38 946	65 418
Autres immobilisations corporelles	1 051 085	945 366	105 719	157 941
Immobilisations corporelles en cours				30 401
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	2		2	2
Prêts				
Autres immobilisations financières	83 772		83 772	82 030
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 324 330**	**2 052 922**	**271 408**	**390 563**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	7 387		7 387	4 680
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 210 951		1 210 951	1 160 406
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	95 878	1 016	94 862	120 801
Autres créances	295 501		295 501	196 863
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 399 129		1 399 129	1 384 918
Disponibilités	123 848		123 848	629 326
Charges constatées d'avance	8 004		8 004	10 374
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 140 699**	**1 016**	**3 139 683**	**3 507 367**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**5 465 029**	**2 053 938**	**3 411 090**	**3 897 929**

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

	31/12/2018	31/12/2017
Capital	45 000	45 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 573	4 573
Réserves statutaires ou contractuelles	210 000	81 340
Réserves réglementées		
Autres réserves	736 384	736 242
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	745 962	643 302
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 741 919**	**1 510 457**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	319 898	261 970
Emprunts et dettes financières diverses	5 030	5 030
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	774 896	1 475 549
Dettes fiscales et sociales	562 277	638 473
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 574	
Autres dettes	1 001	2 156
Produits constatés d'avance	4 496	4 295
TOTAL DETTES	**1 669 172**	**2 387 472**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**3 411 090**	**3 897 929**

DMGD
Société de Commissariats aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de RIOM

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	26 146 036		26 146 036	25 095 410
Production vendue (biens)	9 319		9 319	15 998
Production vendue (services)	332 152		332 152	309 431
Chiffre d'affaires net	26 487 507		26 487 507	25 420 840
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			18 879	22 697
Autres produits			6 188	8 812
Total produits d'exploitation (I)			26 512 575	25 452 348
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			21 938 951	20 927 100
Variations de stock			-50 545	96 745
Achats de matières premières et autres approvisionnements			26 001	41 553
Variations de stock			-2 707	1
Autres achats et charges externes (a)			1 480 786	1 436 689
Impôts, taxes et versements assimilés			260 318	249 560
Salaires et traitements			1 311 705	1 259 410
Charges sociales			326 347	293 198
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			95 247	149 474
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 016	1 937
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			3 100	4 493
Total charges d'exploitation (II)			25 390 219	24 460 160
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**1 122 356**	**992 188**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			7 875	3 801
Autres intérêts et produits assimilés (3)			31 782	31 215
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			39 657	35 015
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			4 612	6 860
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			4 612	6 860
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**35 045**	**28 155**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**1 157 401**	**1 020 343**

DMGD
Société de Commissariats aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de RIOM

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	6 575,83	4 044,32
Sur opérations en capital		100,00
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	27 050,10	8 200,00
Total produits exceptionnels (VII)	33 625,93	12 344,32
Sur opérations de gestion		10 255,50
Sur opérations en capital		8 200,00
Total charges exceptionnelles (VIII)		18 455,50
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**33 625,93**	**-6 111,18**
Participation des salariés aux résultats (IX)	135 261,00	106 662,00
Impôts sur les bénéfices (X)	309 804,00	264 268,00
Total des produits (I+III+V+VII)	26 585 857,56	25 499 707,57
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	25 839 895,85	24 856 405,79
BENEFICE OU PERTE	**745 961,71**	**643 301,78**

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

Document I

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles généralement applicables en la matière, dans le respect du règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable applicable à la clôture de l'exercice et du principe de prudence. Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices

I-1 Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des biens inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Stocks et en cours

Les stocks ont été inventoriés par et sous la responsabilité de l'entreprise.

Nous avons cependant veillé à ce que les méthodes utilisées ne fassent pas apparaître de survaleur.

Les frais financiers ont été exclus de la valorisation des stocks.

Les marchandises en provenance des centrales d'achats sont évaluées au dernier coût d'achat de l'exercice, la rotation des stocks permettant d'assimiler les marchandises restant au dernier jour de l'exercice aux dernières livraisons reçues.

Les marchandises en provenance d'autres fournisseurs sont évaluées, soit au dernier coût d'achat de l'exercice pour les mêmes motifs que précédemment exposés, soit en appliquant au prix de vente un coefficient tenant compte de la marge et des taxes applicables au produit considéré.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais accessoires (droit de mutation, honoraires, frais d'acte, ...) nécessaires à la mise en état de ces biens.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation a été constatée chaque fois que le recouvrement des créances était compromis.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

I-2 Calcul des amortissements et des provisions

L'amortissement des actifs immobilisés est calculé sur les durées normales d'utilisation, soit selon le mode linéaire, soit selon le mode dégressif, en conformité avec les règles et principes comptables applicables à ce jour.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été appréciés à la valeur actuelle, et ont fait si nécessaire, l'objet de provisions pour dépréciation .La durée et les modes utilisés pour l'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivants :

	DUREE	MODE
Installations générales, agencements	5 à 20 ans	linéaire
Matériel outillage	4 à 8 ans	linéaire
Mobilier bureau	3 à 10 ans	Linéaire et dégressif
Matériel de transport	4 ans	Linéaire

Le tableau 2056 N décrit l'état de ces provisions lorsqu'elles existent.

I-3 Changement de méthode

Aucun changement de méthode est à signaler.

I-4 Dérogations

Aucune dérogation n'a été faite aux règles générales applicables.

I-5 Informations complémentaires

Le crédit d'Impôt Compétitivité EMPLOI (CICE) calculé au titre de l'année 2018 a fait l'objet d'une comptabilisation dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, pour un montant total de 77 498 euros. Le CICE a été comptabilisé, comme cela est préconisé, au crédit du compte 649000 et il apparaît en diminution des frais de personnel.

Le CICE de 2017 a été utilisé pour améliorer le fonds de roulement de l'entreprise.

L'évaluation de la charge future théorique pour l'indemnité de départ à la retraite conduit à un montant non significatif.

Aucune autre information complémentaire ne semble devoir être donnée pour respecter le principe de l'image fidèle.

DMGD
Société de Commissariats aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de RIOM

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

Document II - 2

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur Brute début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur Brute fin exercice
Immobilisation Incorporelles	7 486			7 486
Immobilisations Corporelles	2 258 721	4 751	30 401	2 233 071
Immobilisations Financières	82 032	1 742		83 774
TOTAUX	2 348 238	6 493	30 401	2 324 330

Document II - 3

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Amortissement début exercice	Augmentation	Diminution	Amortissement fin exercice
Immobilisations Incorporelles	7 486			7 486
Immobilisations Corporelles	1 950 190	95 247		2 045 437
TOTAUX	1 957 676	95 247		2 052 922

Document II - 4

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Provision pour dépréciation	1 937	1 016	1 937	1 016
TOTAUX	1 937	1 016	1 937	1 016

Document II - 5

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Autres	83 772		83 772
Clients	95 878	95 878	
Etat	50 287	50 287	
Débiteurs divers	245 214	245 214	
Charges constatées d'avance	8 004	8 004	
TOTAUX	483 156	399 384	83 772

DMGD
Société de Commissariats aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale du RHÔNE

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A +1 an & 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	319 898	266 502	53 396	
Emprunts et dettes financières divers	5 030	5 030		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	774 896	774 896		
Dettes fiscales & sociales	562 277	562 277		
Dettes sur immobilisations	1 574	1 574		
Autres dettes	1 001	1 001		
Produits constatés d'avance	4 496	4 496		
TOTAUX	1 669 172	1 615 776	53 396	

Document II - 6 - 10

PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Client Factures à établir	44 008
Autres créances	141 520
Disponibilité	3 980
TOTAUX	189 509

Document II - 6 - 11

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédits	225
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	170 635
Dettes fiscales et sociales	386 712
TOTAUX	557 572

Document II - 6 - 12

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges & produits d'exploitation	8 004	4 486
TOTAUX	8 004	4 486

D M G D
Société de Commissariats aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Riom

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

Copie certifiée conforme
G/ 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633

Document II - 6 - 14

CAPITAL SOCIAL

Montant du capital	45 000
Nombre d'actions composant le capital social	3 000
Nominal des actions	15

Document III - 8

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Intérêts sur emprunt	2 585
TOTAUX	2 585

Engagements reçus	Montant
Caution des dirigeants sur emprunt	158 561
TOTAUX	158 561

Document III - 9

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Postes du bilan	Montant
Nantissement du fonds de commerce	158 561
TOTAUX	158 561

Document III - 12

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner des rémunérations individuelles.

BAUVAL

Société par Actions Simplifiée au capital de 45 000 euros
Siège social : 2 rue des Sarraillères

63570 BRASSAC LES MINES

333 313 633 RCS CLERMONT FERRAND
N° SIRET : 333 313 633 00021

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2019

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition de la Présidente, décide :

1/ d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 qui s'élève à la somme de 745.961 euros de la manière suivante :

- Réserve spéciale « de fonds propres » 149.192€

2/ de prélever une somme de 148.731 euros sur le poste autres réserves inscrit au bilan. Cette somme augmentée du bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 d'un montant de 596.769 euros, soit la somme globale de 745.500 euros, sera intégralement répartie entre les associés à titre de dividendes.

Chaque action recevra ainsi un dividende de 248,50 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ainsi que la partie de ceux-ci éligible ou non éligible à l'abattement mentionné à l'article 158 du Code général des impôts, ont été les suivants :

EXERCICE	31 Décembre 2015	31 Décembre 2016	31 Décembre 2017
DIVIDENDE	0€	201 000 €	514.500€
QUOTE PART ELIGIBLE A L'ABATTEMENT (Art. 158 du CGI)	0€	0€	0€
QUOTE PART NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	0€	201 000 €	514.500€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Extrait Certifié Conforme
La Présidente
M LEVRA

Copie certifiée conforme
G / 13/09/2019 16:15:09
N° de dépôt - 2019/9441 / 333313633